

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE DIALOGUE ET D'INFORMATION DU MERCREDI 12 OCTOBRE 2016 Quartier Saint-Germain

en présence de Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris

Chantal LAMBERT-BURENS, Ajointe au Maire chargée de la petite enfance et Présidente du conseil de quartier Saint-Germain

Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement déléguée aux Seniors et à la lutte contre l'exclusion

James GARNERI, Capitaine de police du commissariat des 5°/6° arrondissements

TRAVAUX DE L'INSTITUT DE FRANCE

Après une phase de fouilles archéologiques, qui ont permis de mettre au jour la base d'une ancienne tour de l'enceinte de Philippe Auguste, les travaux de construction de l'auditorium ont démarré. Ceux-ci devraient s'achever début 2018.

La partie de la rue Mazarine comprise entre la rue de Seine et la rue Guénégaud restera fermée à la circulation jusqu'à cette date. Elle fera ensuite l'objet d'un réaménagement de la chaussée et des trottoirs.

Afin de faciliter les entrées dans le quartier par les quais, un double sens est actuellement testé rue de Seine, entre la rue Mazarine et la rue des Beaux-Arts. Les riverains seront prochainement consultés. En fonction du résultat de cette consultation, le double sens sera maintenu jusqu'à la fin des travaux de l'Institut ou sera supprimé.

RENOVATION DE L'EGLISE SAINT GERMAIN DES PRES

Des travaux de rénovation de l'église Saint Germain des Prés ont démarré il y a un peu plus d'1 an. Ceux-ci ont débuté par une phase de fouilles archéologiques. C'est la raison pour laquelle le jardin Félix Desruelle a été fermé provisoirement. Celui-ci vient de rouvrir ses portes.

Dans le même temps, Chantal LAMBERT-BURENS indique que le square Laurent Prache va voir se réaliser un projet du Conseil de quartier Saint Germain, retenu dans le cadre du budget participatif 2016, permettant une renaissance végétalisée du cloître abbatial.

STATIONNEMENT DES DEUX ROUES

Des deux roues stationnent régulièrement sur le parvis de l'église Saint Germain des Prés et sur la place créant une gêne pour les piétons. La Mairie du 6^e a réalisé de nombreux emplacements pour deux roues ces dernières années, notamment longitudinaux comme ceux de la rue de l'Abbaye. Cela ne suffit pourtant pas à satisfaire la demande dans ce domaine. Cette situation est la conséquence logique de la politique anti-voiture menée depuis 15 ans par la Mairie de Paris. La récente fermeture des voies sur berges Rive droite, et par voie de conséquence les embouteillages permanents du boulevard Saint Germain, va malheureusement accroitre ce phénomène.

Alors que la Mairie de Paris affiche sa lutte contre la pollution, le résultat de sa politique a des effets inverses : l'augmentation du nombre des deux roues entraine une augmentation des nuisances sonores et de la pollution.

Un parc de stationnement sous-terrain supplémentaire serait nécessaire dans le quartier, ce qu'a toujours refusé jusqu'à présent la Mairie de Paris.

NOUVEAU PROJET POUR LA LIGNE DE BUS 63

Depuis la fermeture des voies sur berges Rive droite, la circulation automobile s'est considérablement accrue sur le boulevard Saint Germain faisant de cet axe une voie embouteillée du matin au soir. Dans le même temps, une réflexion quant à la réorganisation des lignes de bus à Paris et en Région parisienne vient d'être lancée par la Région Ile-de-France et le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France). Ce projet est légitime puisque le schéma actuel d'organisation des lignes de bus date de plusieurs dizaines d'années.

Dans ce contexte, la RATP vient de ressortir un vieux projet de modification de la ligne de bus 63 qui se concrétiserait par la création d'un couloir de bus à contresens boulevard Saint Germain, de l'Institut du Monde Arabe à l'Assemblée Nationale.

Cette réalisation aurait la triple conséquence de réduire d'une voie de circulation le boulevard Saint Germain aujourd'hui totalement saturé, de supprimer des dizaines de places de stationnement et de faire passer une voie de bus à contresens le long des grands établissements de Saint Germain des Prés, au premier rang desquels les Deux Magots et le Café de Flore.

Les Maires des 5^e, 6^e et 7^e arrondissements ont saisi la Présidente de la Région Ile-de-France, également Présidente du STIF, pour lui faire part de leur opposition à ce projet.

Le STIF venant de lancer une grande consultation en ligne, les riverains sont invités à se rendre sur le site dédié à cette consultation (paris.grand-paris-des-bus.fr) pour donner leur avis et s'opposer à ce projet néfaste pour tout le boulevard Saint Germain et les rues alentours.

FAMILLES A LA RUE

Jean-Pierre LECOQ et Martine CHEVALIER AULAGNIER ont participé récemment à une réunion de coordination sur le thème des familles à la rue en présence de l'Unité d'Assistance aux Sans Abris de la Mairie de Paris.

Le Maire du 6^e connaît parfaitement ce sujet puisqu'il est à l'origine du protocole signé au printemps dernier entre la Mairie de Paris, la Préfecture de police et le Parquet. La mise en œuvre de ce document devrait permettre d'améliorer la situation dans les prochains mois. C'est ce qu'a demandé Jean-Pierre LECOQ tout en indiquant que le 6^e arrondissement connait une situation tout à fait spécifique. Plusieurs clans d'origine mafieuse, très bien organisés, se partagent différents sites du 6^e et échappent pour le moment aux services de l'aide à l'enfance et de la police.